



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Casino d'Enghien : des abus adossés à des subventions publiques

Question écrite n° 35930

Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les annonces de licenciements dans le casino d'Enghien-les-Bains, qui est le premier casino de France en chiffre d'affaires et l'une des principales entreprises du Val d'Oise (600 salariés). Malgré de nombreuses aides publiques et allègements fiscaux (3 millions d'euros *via* le CICE, recours massif à l'activité partielle, nombreuses exonérations), le site d'Enghien qui a versé 60 millions d'euros de dividendes sur les cinq dernières années prévoit de supprimer 64 postes. Ce projet de restructuration s'insère dans un vaste schéma d'austérité économique enclenché de longue date : ce sont près de 200 emplois qui ont été supprimés depuis 2008. Mme la députée note enfin que la direction du groupe a refusé les propositions faites par les syndicats (départs volontaires, accords de performance collective...) et n'a absolument pas tenu informés les salariés des décisions prises. Elle l'interpelle donc sur la nécessité d'une réaction forte des pouvoirs publics face à ces abus adossés à des subventions publiques.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35930

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2021](#), page 829

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)